ETAT DE FRAIS DE VOYAGE DU GOUVERNEUR DE DISTRICT

Les états de frais doivent parvenir au siege international au plus tard le 20 du mois suivant.

OBJET DE LA VISITE (Merci d'indiquer dans la colonne "CODE")

C = Visites aux clubs (y compris aux clubs prioritaires)
O = Création de club
D = Réunion ou congrès de district (y compris orientation des officiels de club (tenue 60 jours avant ou après le 30 juin)
M = Réunion ou congrès de district multiple
IP or VP = Visite du Prés. int. ou d'un VP au district ou réunion de club

Nom : _____ _____
Prénom | Nom de famille (Tel qu'il doit paraître sur le chèque)

Titre : _____ District : _____ Mois : _____

			Devises locales - Les reçus sont requis							
DATE de la VISITE	NOM DU CLUB/DE LA REUNION	CODE	REPAS	HOTEL	BILLET D'AVION	AUTRES DEPLACE-MENTS	TOTAL PARTIEL EN DEVISES LOCALES	"MILES" PARCOURUS	KILOMÈTRES PARCOURUS	TOTAL EN $US
	TOTAUX									

Taux de change

GRAND TOTAL

Aucun remboursement ne sera effectué si la demande est arriérée de plus de 60 jours
Adresser par courriel à: Etatsdefrais@lionsclubs.org

_____ Signature du Gouverneur de district

_____ Signature du délégué

C-30 FR 7/15